



Bruxelles, mercredi 18 mai 2016.

COMMUNIQUE DE PRESSE

CBC Banque & Assurance signe un accord exclusif avec Belga Films Fund afin de répondre à la demande croissante de ses clients pour un placement Tax Shelter de qualité.

- CBC Banque s'associe à un partenaire de choix, **Belga Films Fund**, afin de présenter dès à présent aux entreprises wallonnes un partenaire Tax Shelter à haute valeur ajoutée à plus d'un titre.
- Consciente de l'attractivité croissante du Tax Shelter audiovisuel réformé il y a un peu plus d'un an, CBC Banque a décidé d'avancer, en permettant, via son partenaire, aux entreprises intéressées (issues de segments Grandes Entreprises, PME et Professionnels) de soutenir le cinéma en Belgique tout en bénéficiant d'un placement d'impôt au rendement fiscal et financier attractif.
- Avec plus de 6,5 millions d'euros récoltés dès sa première année d'activités, **Belga Films Fund** avait réalisé un lancement exceptionnel¹, permettant de soutenir des films d'initiative belge et internationale réalisant leur production en Belgique.

CBC Banque & Assurance vient de conclure un **accord exclusif avec Belga Films Fund**, société Tax Shelter du groupe Belga Films actif dans le cinéma depuis des décennies, afin de proposer aux entreprises wallonnes un placement Tax Shelter nouvelle mouture réformé il y a un peu plus d'un an.

« Un placement Tax Shelter intéresse beaucoup les entreprises dans la mesure où **il combine de façon unique solidarité** – en soutenant le secteur cinématographique en Belgique et son dynamisme - **et rentabilité attractive** – avec un retour sur investissement de 10%

approximativement². Pour accompagner ces entreprises dans les meilleures conditions, nous avons choisi de nous associer avec un acteur historique du cinéma belge de renom, le groupe Belga Films. Dans le même temps, **plus d'une centaine de nos collaborateurs ont été formés** au nouveau régime Tax Shelter et initieront la discussion avec nos clients, avant de passer la main à **Belga Films Fund**, notre partenaire exclusif», commente Olivier Morel, Directeur du Marché Entreprises et Professionnels de CBC Banque.

Depuis son lancement au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle mouture du Tax Shelter, **Belga Films Fund** a financé des productions belges et internationales parmi lesquelles *Le Tout Nouveau Testament* de Jaco Van Dormael et *Le Transporteur – Héritage* produit par Luc Besson. Cet ancrage indéniablement belge de **Belga Films Fund** dont le siège est situé à Braine l'Alleud est **en ligne avec l'attachement de CBC à la Wallonie** où la banque-assurance déploie actuellement sa stratégie d'expansion. En favorisant le Tax Shelter auprès des entreprises, les deux partenaires soutiennent les **productions cinématographiques** qui sont aussi **créatrices d'emplois**.

Permettre à l'investisseur de générer un rendement sur une partie de son ISOC et soutenir un secteur économique en pleine expansion, voilà la **recette gagnante du placement Tax Shelter « nouvelle formule »**. Cet incitant fiscal offre en effet la possibilité, sous conditions, aux entreprises belges bénéficiaires de générer un rendement, fixé par la loi, d'approximativement 10% net² sur une partie de leur impôt des sociétés. Réformé de façon importante en janvier 2015, ce mécanisme offre une exonération de 310% et permet d'attirer des fonds privés dans des films d'initiative belge ou européenne qui sont réalisés en Belgique.

« En 2015, **Belga Films Fund** a signé le meilleur lancement de l'histoire du Tax Shelter avec 6,5 millions d'euros de contrats récents grâce à une centaine d'entreprises¹. Nous nous sommes rapidement positionnés comme expert du Tax Shelter « nouvelle formule » en formant plusieurs centaines de professionnels du chiffre aux techniques comptables et fiscales du nouveau mécanisme et **en obtenant un ruling propre à notre société** », souligne Fabrice Delville, General Manager de **Belga Films Fund**.

« L'adossement **de Belga Films Fund** au groupe Belga Films a ouvert des perspectives jusqu'ici non explorées par le Tax Shelter : **Belga Films Fund** a ainsi pu recueillir des fonds auprès d'investisseurs dont 70% n'avaient jamais fait appel au Tax Shelter auparavant. Grâce à notre nouveau partenariat avec CBC, **nous nous attendons bien entendu à ce que ce chiffre augmente significativement dans les prochains mois**, nous permettant d'activer plus encore notre réseau de partenaires de production belges et internationaux», ajoute Fabrice Delville.

¹ La levée de fonds de 6.555.000 € réalisée par **Belga Films Fund** lors de son année de lancement représente un montant très supérieur aux fonds récoltés par les plus grands intermédiaires actifs dans le Tax Shelter lors de leur première année d'opérations, comme indiqué dans leurs Prospectus respectifs.

² Rendement maximum de 9,93% net calculé sur base des montants totaux obtenus durant la période de Placement. Ce taux ne représente pas un rendement actuariel ou annualisé.

- Ce taux de 9.93% repose sur une hypothèse de période de Rendement financier de 18 mois. Cette période peut être plus courte dans certains cas, ce qui diminuerait le montant total du rendement financier. Il est valable pour un placement effectué jusqu'au 30 juin 2016 et sera mis à jour le 1/7/2016 et le 1/1/2017 pour les placements effectués dans le semestre suivant.

Dans le cas où l'Investisseur bénéficie du taux réduit d'imposition, le Rendement total peut être supérieur (à savoir 14,73%), mais aussi considérablement inférieur voire négatif (à savoir -18,00% pour un taux ISOC de 24,98% et 3.54% pour un taux ISOC de 31,93%).

Contact Presse

Pour CBC

PRIDE

Aurélie Coeckelbergh / Laure Miquel-Jean

aurelie.coeckelbergh@pr-ide.be / Laure.miquel-jean@pr-ide.be

0479 261 613 / 0477 31 71 61

Press Room CBC: <http://cbc.prezly.com/>

Pour **Belga Films Fund**

Fabrice Delville

General Manager

fdelville@belgafilms.be

0478 36 60 50

*Des rendez-vous individuels sont organisés sur demande le **jeudi 19 mai 2016 entre 11h à 13 heures** au Cercle de Lorraine, place Poelaert à Bruxelles.*

A propos de Belga Films Fund

Belga Films Fund est la société Tax Shelter du groupe Belga Films, actif dans le financement et la distribution de films en Belgique depuis 1937. S'appuyant sur les partenariats de longue durée construits par Belga Films avec les studios les plus en vue du moment (EuropaCorp, Lionsgate-Summit, etc), **Belga Films Fund** propose une solution Tax Shelter couverte par un ruling à toute entreprise belge éligible.

A propos de CBC

CBC, active en banque et en assurances, est l'aile francophone autonome de KBC Groupe SA, groupe financier de premier plan aux niveaux national et européen. CBC, présente en Wallonie, offre un service complet dans les secteurs de la banque et de l'assurance.

A propos du Tax Shelter « nouvelle formule »

Le Tax Shelter est un incitant fiscal offrant la possibilité aux entreprises belges bénéficiaires de générer un rendement, fixé par la loi, d'approximativement 10% net² sur une partie de leur ISOC. Réformé de façon importante en janvier 2015, ce mécanisme offre une exonération de 310% et permet d'attirer des fonds privés dans des films d'initiative belge ou européenne qui sont réalisés en Belgique.

Information importante:

Le Placement Tax Shelter comporte certains risques, dont les principaux sont le risque de perte d'une partie ou de la totalité du rendement fiscal (risque couvert par une assurance externe), le risque d'un rendement fiscal inférieur voire négatif si la société se trouve dans les tranches d'imposition au taux réduit inférieures à 90.000€ et le risque lié à la stabilité financière de **Belga Films Fund** et/ou de Belga Productions qui pourrait influencer négativement le rendement fiscal et/ou financier. L'Investisseur est invité à prendre connaissance du Prospectus (y compris les facteurs de risque) de **Belga Films Fund** approuvé par la FSMA le 1 mars 2016 et disponible sur www.belgafilmsfund.be, avant toute décision d'investissement.
